

unef

FAIRE DU NEUF  
à l'Université

Propositions de l'UNEF  
à débattre pour AGIR

Depuis plusieurs années, notre situation se dégrade. La crise à l'université s'approfondit. De ce point de vue, la rentrée 1986 a été exemplaire.

\* Augmentation des droits d'inscription à 450 Frs.

. Durant tout le mois de mai, des luttes étudiantes (déjà !) ont lieu et empêchent la libération de ces mêmes droits, préconisée par le gouvernement.

Cela n'empêchera pas certaines universités zélées de passer outre : Nice, Bordeaux ou Lyon.

\* Les modalités d'inscription dans les facultés parisiennes et les facultés de province, où le phénomène de sélection s'étend et prend toutes les formes.

\* La facture de la rentrée est alourdie par deux mesures supplémentaires :

. le retrait de la subvention de l'Etat dans la sécurité sociale étudiante (octobre 1985);

. la cotisation à trois vitesses de la MNEF qui pratique la surenchère niveau de ses prestations.

Total de la facture de rentrée : on frôle les 2.000 Frs !

\* La précarisation de l'emploi qui touche la grande majorité des étudiants. TUC et "autres petits boulots" prolifèrent. La salarisation des étudiants pendant leurs études devient problématique, notre avenir post-universitaire aléatoire.

\* Enfin, il y a le projet de loi Devaquet.

Principe d'autonomie (lisez : concurrence financière), remise en cause des diplômes nationaux etc ...

La montée des luttes depuis le mois de mai (journée nationale d'action du 28 mai 1986 à l'appel de l'UNEF; bataille de la FAGIF-UNEF pour la réintégration de 2.000 bacheliers parisiens en juillet; premières grèves étudiantes à Nice et à Marseille, premier mouvement lycéen à Rouen durant le mois d'octobre) dénote bien de l'aggravation de la situation dans l'ensemble du système éducatif français.

Après les votes du projet de loi au Sénat et du budget 1987, le mouvement s'accélère : Limoges et Nancy sont le théâtre des premiers rassemblements contre le projet de loi. Le feu est mis aux poudres ...

Nous avons encore en mémoire la suite.

.....

- En cette nouvelle année, notre succès historique crée de nouvelles exigences, apparues lors des nombreux débats qui se sont tenus durant le mouvement.

Au-delà du retrait du projet, c'est bien le refus de subir les facultés de la sélection et de la déqualification qui transparait.

"Ni Devaquet, ni Statu quo". Telle pourrait se résumer l'impression générale.

Car le projet retiré, les grands problèmes demeurent. Dans le cadre des états généraux de mars, divers comités de réflexion se sont constitués pour faire avancer le débat sur l'université qu'il nous faut.

2

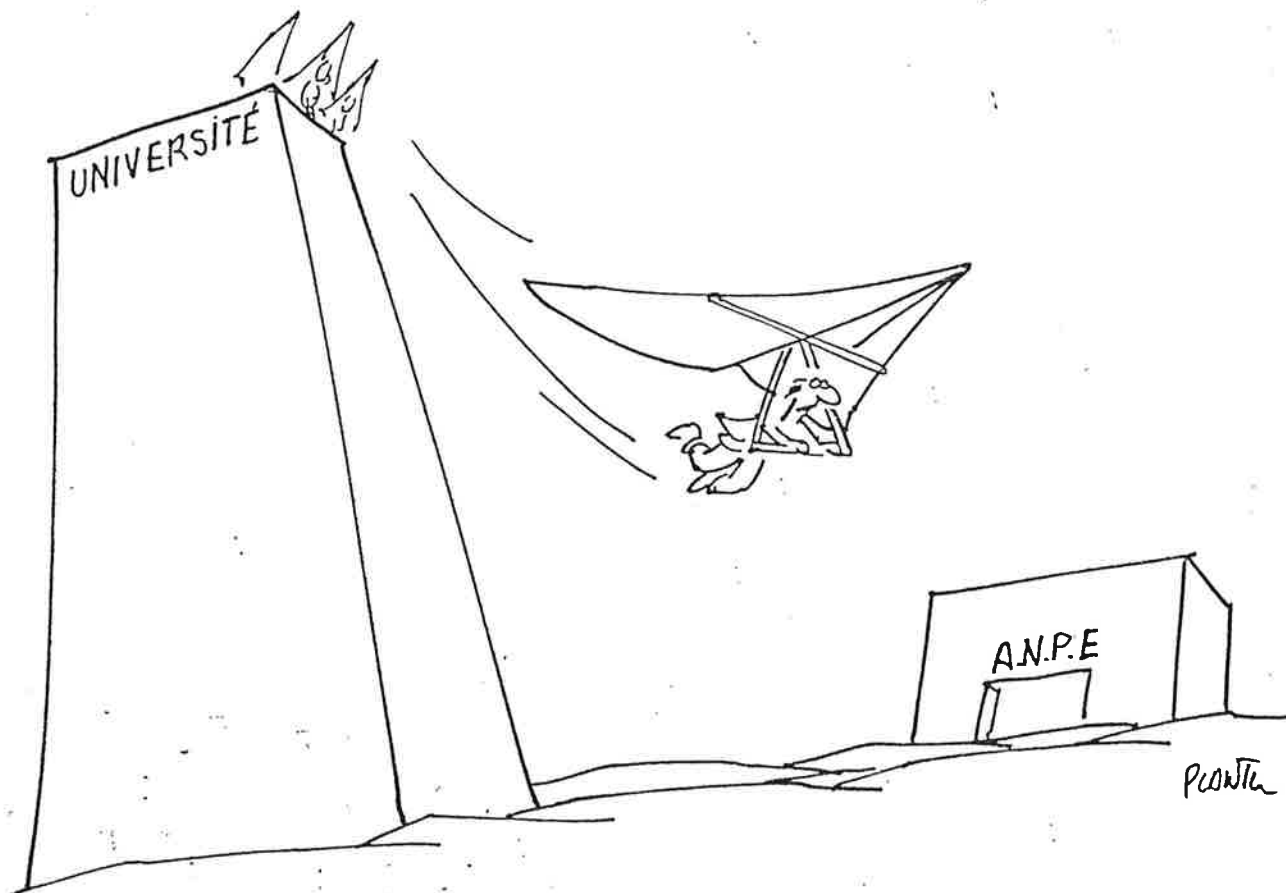
C'est dans ce même état d'esprit que l'UNEF fait part de ses analyses et des propositions pour faire du neuf à l'université. Elles sont le fruit de notre activité syndicale depuis des années : la prise en main collectivement, par les étudiants de la défense de leurs droits aux études. Elles ne sont pas "à prendre ou à laisser."

Elles représentent un ensemble original destiné à enrichir le débat démocratique qui s'engage.

Cependant, et le mouvement l'a bien prouvé, quelque justes que soient nos revendications, ce sont nos luttes qui en déterminent le succès.

Aussi, ces propositions n'ont pas pour seul but de contribuer à un débat, nécessaire certes, mais qui contient le risque de demeurer stérile.

Faire du neuf à l'université exige une bataille de tous les instants, sous quelques formes que ce soient (manifestations, débats, pétitions, informations etc ...), à tous les niveaux où notre droit aux études est remis en cause : au Ministère bien sûr, mais aussi dans chaque université et chaque CROUS, dans chaque UER, dans chaque amphithéâtre et TD où souvent la sélection - sociale ou autre -, la déqualification et la discrimination prennent racines.



Sur quelques  
idées reçues.....

# "Il y a trop de diplômés en France !!"

Qui n'a jamais entendu cette phrase ? Qui ne l'a pas déjà répétée ?

Trop de diplômés en France ? Voyons plutôt :

PERIODE	Taux de chômage après 9 mois d'entrée en "vie active".	
	Jeunes	Diplômés
75/77	10 %	8 %
80/83	40 %	14 %

Au bout d'un an, 80 % des diplômés du supérieur trouvent un emploi.

PREMIERE CONCLUSION :  
Mieux vaut avoir un diplôme (et le plus haut possible) que pas du tout.

Mais me direz-vous, le chômage des jeunes diplômés augmentent (+ 6 % de 77 à 83). Il faut 5 ans pour retrouver un emploi qualifié équivalent au diplôme obtenu.

Alors ?

En 1982, le flux des diplômés correspond aux catégories de qualification des travailleurs, qui résultent quant à eux d'un flux d'embauche datant de 10 à 15 ans !

1982 Ministère de l'Education nationale Niveaux de sortie	%
I et II (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle du supérieur (ingénieurs concours) .....	10
III et IV (1 <sup>er</sup> cycle du supérieur, bac) .....	28
V et VI (CAP, BEPC, BEP, rien) .....	62

Catégorie socioprofessionnelle dans les entreprises	%
3 - Encadrements, ingénieurs, professeurs, intellectuels, supérieurs .....	10
4 - Techniciens, maîtrise, cadres moyens .....	27
5-6 - Employés, ouvriers ...	63

Or, le système de formation devrait anticiper sur ces stocks d'emplois pour être en phase avec les progrès scientifiques et techniques.

D'ailleurs dans les secteurs dits modernisés, les structures de l'emploi sont modifiées.

Carrières aux niveaux	%
Niveaux I/II	20
Niveaux III/IV	40
Niveaux V/VI	40

Pour parvenir à ce niveau, il faudra doubler les effectifs. C'est-à-dire amener 80 % d'une classe d'âge au bac (40 % actuellement).



DONC FORMER 2.000.000 D'ETUDIANTS

En 1986, nous sommes 1,2 million (dont environ 1 à l'université). L'industrie nationale, le pays ne souffrent donc pas d'une pléthore de diplômés.

\* Croissance du budget de l'enseignement supérieur dans des proportions de + 7,5 % (en 87 : + 1 %).

\* Financement des collectivités territoriales (municipales, départementales, régionales) dans le cadre du renforcement des liens entre universités et régions.

\* Collecte nationale de la taxe d'apprentissage des entreprises et la redistribution équitable dans les universités et dans toutes les formations.

Le but est de renforcer les liens université-entreprise sans 'omber dans la dépendance (ex : d'IUT qui se "vendent" aux entreprises pour collecter leur taxe; risque d'extinction des filières sans rapport avec la production).



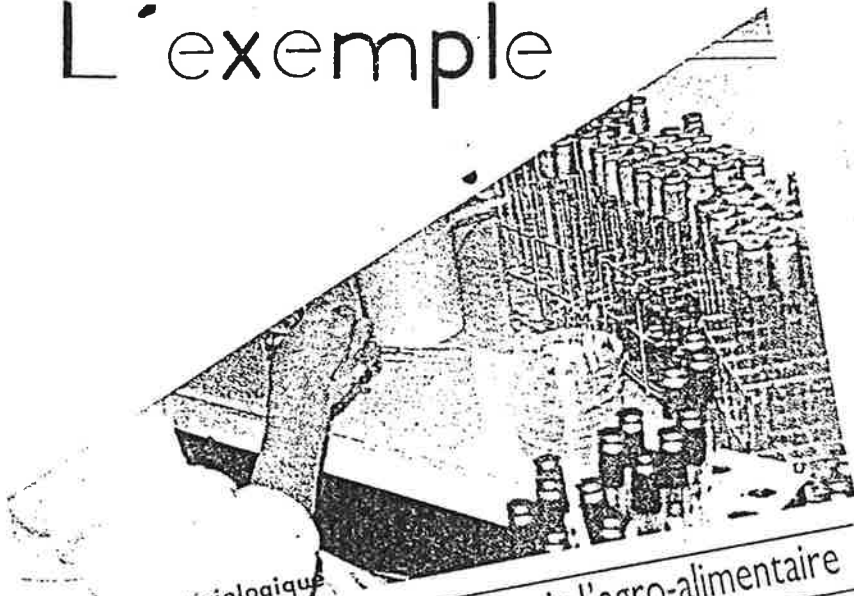
TOUT DE SUITE, IL FAUT OBTENIR LA REUNION D'UN COLLECTIF BUDGETAIRE POUR CORRIGER LE BUDGET 1987, VOTE CET AUTOMNE ET CONÇU POUR METTRE EN APPLICATION LE PROJET DEVAQUET, AUJOURD'HUI CADUQUE.

\* Par ailleurs, les formidables dépenses de guerre feraient mieux d'être engagées dans l'éducation.



I.A.A

# L'exemple



Contrôle bactériologique

Premier secteur industriel français l'agro-alimentaire est en pleine révolution : celle des technologies. Une difficile métamorphose de l'artisanat en industrie de pointe. Un besoin croissant en chercheurs, ingénieurs, techniciens supérieurs et commerciaux pour conquérir un nouveau monde.

Les IAA représentent un atout gigantesque pour la France ; premier secteur industriel de l'Hexagone, elles réalisent 450 milliards de chiffre d'affaires et leurs effectifs sont plus ou moins stables, relativement épargnés par la crise. L'avenir est dans la poche, me direz-vous. N'allons pas si vite. Et si vous le voulez bien, semons le parcours d'embûches. Les IAA abordent les caps de révolution technologique avec de sérieux handicaps. « La main-d'œuvre y est moins qualifiée que dans l'ensemble de l'industrie (2/3 d'emplois ouvriers majoritairement non qualifiés)... ; l'encadrement technique est peu nombreux (6 % d'ingénieurs et cadres dont la moitié viennent du rang, et 12 % d'agents de maîtrise, contre respectivement 8 % et 18 % pour l'ensemble de l'industrie) ; l'effort de formation continue est faible, proche du minimum légal ; le potentiel commercial se ressent encore des facilités du passé, quand l'offre façonnait la demande » : tel est le verdict du rapport du Commissariat général au Plan sur les IAA.

## "La sélection est-elle nécessaire pour maintenir le niveau ??"

"La sélection est nécessaire pour maintenir le niveau de nos formations. D'ailleurs, ce sont les formations où la sélection existe qui offrent les meilleurs emplois, les plus qualifiants."

Aller vers 2 millions d'étudiants, c'est prendre le contre-pied de la sélection. Mais la sélection ne permet-elle pas de MAINTENIR LE NIVEAU ?

C'est le premier leurre.

La qualité d'une formation dépend avant tout des moyens qu'on lui octroie par étudiant. Plus ce rapport (investissements/étudiants) est grand, meilleure est la formation.

Le reste est un jeu d'enfant.

Maintenir le niveau, c'est conserver ce rapport. Il n'y a qu'une alternative : augmenter les moyens ou réduire les étudiants. Dans une phase budgétaire où les moyens sont bloqués, cela revient à sélectionner.

C'est donc bien une politique financière qui est responsable de la sélection. Elle résulte d'une conception de l'enseignement supérieur : il est un coût pour le pays.

Pour l'an 2000, on l'a vu, c'est de 2 millions d'étudiants FORMES que nous avons besoin.



### IL FAUT DONC INVESTIR ET NON SELECTIONNER

En second lieu, la sélection n'a jamais rien résolu en soi. Les divers numéros clausus n'ont jamais réglé le problème des demandes (exemple de la 1ère année de médecine). Tout au plus le déplace-t-elle sur d'autres filières. Restera toujours la question de former l'ensemble des étudiants.

## "Mais les moyens manquent !!"

\* 2 millions d'étudiants.

\* Des moyens en correspondance (2 à 3 milliards en plus chaque année, estime J.P. Chevènement qui n'était pas si dépensier lorsqu'il était rue de Grenelle).

"Mais tout cela coûte cher, et l'Etat n'a plus d'argent.", me direz-vous .

Budget de l'ens. sup. par rapport au PNB	
FRANCE	0,4 %
ITALIE	0,5 %
RFA	0,7 %
SUEDE	0,9 %
URSS	1,0 %
CANADA	2,1 %
USA	2,5 %

Budget de l'Etat par étudiant (en indice)	
1968	100
1985	65

En fait, l'Etat n'est pas à la hauteur de sa tâche. Le bilan est aussi catastrophique quand on regarde le budget de la recherche 1987.

Ce qui est patent c'est que l'enseignement et la formation universitaire ne sont pas reconnus comme des priorités.

S'il s'avère qu'un des moyens de relever les défis des 10/20 prochaines années est la formation de 2 millions d'étudiants, une politique financière à caractère publique doit être assurée.



9

Quelques  
propositions ....

# 1. L'inscription

- Inscription des jeunes bacheliers dans la filière et dans l'université de leur choix.
- Inscription de tous les étudiants étrangers.
- Des équivalences doivent permettre l'accès des étudiants de filières spécifiques - type IUT, BTS, prépa, arabi etc ... - à l'université.

Ces mesures ne pourront s'appliquer que si, dans le même temps, on décide :

- \* d'augmenter les capacités d'accueil des universités, voire d'en construire de nouvelles.
- \* de supprimer toute procédure (test, fiche de vœux, examen, dossier, mention au bac, etc ...) qui vise à contraindre le choix des étudiants ou bien à les sélectionner.
- \* de mettre en place des structures d'information (cellule d'orientation et d'information, organisations étudiantes etc ... permettant un choix conscient du jeune bachelier.

- Non augmentation des droits d'inscription.

# 2. L'Aide Sociale

La sélection sociale est le principal facteur de sélection du système éducatif français.

SECONDAIRE	30,1 %	17,7 %
SUPERIEUR	13,2 %	30,9 %
	ouvriers	Cadres sup. Prof. libér.

Ce filtre ne faiblit pas dans l'enseignement supérieur même.

OUVRIERS	15,7 %	10,8 %	8,0 %
CADRES SUP. PROF. LIBERALES	28,5 %	38,2 %	40,2 %
	1 <sup>o</sup> cycle	2 <sup>o</sup> cycle	3 <sup>o</sup> cycle

Agir sur cette sélection permettrait à un plus grand nombre de bacheliers d'entrer dans le supérieur, à un plus grand nombre d'étudiants d'accéder au cycle ou à l'année supérieure.

Cela exige une politique d'aide sociale qui touche bien au-delà des plus défavorisés. Une enquête récente de "l'étudiant" indique que le budget moyen d'un étudiant représente 2.515 Frs par mois en moyenne. Même si cela recouvre de grandes disparités, ce chiffre démontre bien que la grande majorité des étudiants est dépendante d'un emploi ou des parents, souvent des deux (1 étudiant sur 2 loge chez ses parents, 83 % en dépendent financièrement en tout ou en partie).

Cette situation pèse sur les familles (que l'étudiant soit boursier ou non) et sur le jeune étudiant qui aspire à une vie responsable de citoyen.

C'est pourquoi nous proposons :

- . l'exonération des droits d'inscription des 10 % d'étudiants non boursiers pouvant en bénéficier, dès leur inscription.
- . le réengagement financier de l'Etat dans la sécurité sociale étudiante.
- . le droit à la sécurité sociale pour les étudiants étrangers
- . les bourses : leurs revalorisation (à peine plus de 1.000 Frs par mois pour le plus haut échelon ! On est bien loin des 2.500 Frs de budget moyen).
  - le versement du 1er trimestre au début d'année universitaire puis versement mensuel pour les 6 autres mois;
  - le maintien de la bourse pour l'étudiant qui redouble;
  - l'augmentation du nombre de boursiers (il y avait 11 % en 1975. En 1985, ils ne sont plus que 7 %);
  - la redéfinition des critères d'attribution des bourses (sans remettre en cause le premier de ces critères : le critère social).

. la mutuelle

La MNEF est une mutuelle étudiante gérée par des étudiants (en principe). Sa politique, au service de notre protection sociale, doit être un moyen au plus grand nombre d'entre nous de poursuivre nos études en bonne santé. Or, les étudiants font partie de la catégorie des gens les plus mal soignés. Les prix prohibitifs des différentes mutuelles encouragent cette situation.

- cotisation MNEF unique;
- remboursement de cette cotisation pour les boursiers;
- action de la MNEF pour le réengagement de l'Etat dans la sécurité sociale étudiante.

. le restaurant universitaire

- parité Etat/étudiant sur le prix du ticket;
- non augmentation du prix du ticket;
- tarif réduit pour les boursiers : le soir et le week-end pour tous.

. mise en place de conseil de restaurants universitaires avec la participation d'élus étudiants.

. logement universitaire :

- construction immédiate de 10.000 chambres dans 7 villes universitaires (promesse, proposition faite par J.P. Chevènement en 1984 et jamais réalisée).
- restauration de la cité d'Antony. A Paris, le problème du logement reste dramatique : 10.000 logements pour 300.000 étudiants.

. transports :

- demi tarif pour les étudiants dans toutes les villes universitaires;
- carte orange à demi tarif pour les étudiants parisiens

la revalorisation des différents services du CROUS que sont le fond de solidarité universitaire et le service liaison étudiante entreprise.

Cela fait 5 ans maintenant que les dernières élections aux CROUS ont eu lieu. Aujourd'hui les conseils d'administration se réunissent le plus souvent sans élus étudiants - quand ils se réunissent !



NOUS PROPOSONS QUE DES ELECTIONS AIENT LIEU LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE (courant printemps) ET FIXEES A LA MEME DATE DANS TOUS CROUS.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRES DES ETUDIANTS DEVRAIT ETRE ASSUREE PAR LE MINISTRE, LES RECTEURS ET LES UNIVERSITES, DE FAÇON A PERMETTRE UNE MEILLEURE PARTICIPATION.

NOUS DEMANDONS QUE LES ETUDIANTS ETRANGERS PUISSENT ETRE ELIGIBLES A CES ELECTIONS.



MAINTIEN DU C.N.O. GARANTISSANT L'EXISTENCE MEME DU SERVICE PUBLIC DANS LES OEUVRES UNIVERSITAIRES.



### 3 o Le statut de l'Étudiant

Nous sommes des jeunes cadres en formation. A ce titre, nos études nous donnent la possibilité d'être des acteurs de la vie économique et sociale, des citoyens. Le mouvement fut clair sur les revendications concernant nos diplômes.

- Aucune remise en cause des diplômés nationaux :

La régionalisation des diplômes, en effet, loin de faciliter l'obtention d'un emploi, met les étudiants en concurrence, supprime les conventions collectives, casse l'échelle des salaires.

- Donner à notre formation de réelles perspectives d'emplois est nécessaire.

Il s'agit d'entamer un large débat démocratique avec la population, les organisations syndicales et associations concernées, le patronat et l'Etat pour évaluer numériquement les cadres dont la nation aura besoin et ainsi programmer les formations et leur contenu.

Cette loi de programmation aurait pour effet de mieux adapter l'université, notre formation et nos débouchés aux besoins de l'an 2000 (et non aux besoins du marché).

Dans le même temps, des formes doivent être trouvées pour harmoniser le travail des étudiants et les études suivies dans le cadre de la formation professionnelle.

- . stage professionnel rémunéré dans les entreprises, les collectivités territoriales, les services administratifs etc ...
- . activités professionnelles des étudiants (pendant l'année ou les vacances) en lien avec leurs études.

### 4 o La formation

1 étudiant sur 2 échoue sa 1ère année.

1 étudiant sur 5 réussit son DEUG en 2 ans.

Pour 150.000 nouveaux étudiants en 1986, seulement 5.000 maîtrises ont été décernées.

Il y avait moins de licences scientifiques en 1986 qu'en 1965 ! Ce qui frappe, c'est l'inadaptation.

L'université est d'abord un immense gâchis. La sélection sociale n'explique pas tout. D'autres facteurs entrent en jeu pour réguler le flux d'étudiants dans les années supérieures.

Nos conditions se précarisent. Il y a un enseignant pour 32 étudiants en DEUG - contre 1 pour 12 en I.V.T. Ajoutons à cela le manque d'information, l'isolement dus en bonne partie à l'absence ou la non qualification des personnels administratifs qu'on préfère licencier ou recruter parmi les TUC.

Les numérisés clausus et autres formes de sélections arbitraires sont de mise dans 31 % de filières. La démotivation due à un enseignement trop théorique, coupée de la réalité, conduit à l'abandon. (cela vaut notamment pour le 1er cycle).

Cette hiérarchisation des savoirs entre "théorique" et "technique" aboutit à une dévalorisation de fait des bacs F, G et D' qui connaissent de forts taux d'échecs en 1ère année, ainsi que les IVT en 2ème cycle.

La formation a besoin d'une complète reconception dans plusieurs domaines.

→ L'ENCADREMENT

La création de postes chez les ATOS et les enseignants devient cruciale.

Les différents services (scolarité — secrétariat d'UFR) n'assurent plus toujours le bon accueil ou l'information des étudiants.

Le relèvement du taux d'encadrement à l'université demeure une des décisions principales à prendre pour combattre l'abandon et l'échec, la mauvaise qualité de nos formations et le développement de la recherche (en retour : la qualité des enseignements universitaires).

→ LES EXAMENS

L'examen représente la sanction d'un niveau de connaissance et de pratique :

Utilisé à des fins élitistes, il est souvent synonyme de concours, d'échec massif. Il est certain que le but de l'examen (l'attribution du diplôme) ne peut se concevoir différemment que si l'université se donne elle-même d'autres perspectives. A l'élitisme, il faut substituer "la sélection des meilleurs par la promotion de tous."

→ LES DIPLOMES

- \* La réussite à l'examen de fin d'année doit permettre l'accès à l'année supérieure.
- \* Non extension des numéris clausus.
- \* Le redoublement en 2ème cycle est un droit inaliénable.

Pour les filières types magistère, MST ou maîtrise de gestion, le problème est plus délicat car elles correspondent à des débouchés bien précis définis par le patronat.

- Elles font face à une demande sur-abondante du fait de l'inadaptation des formations de 2ème cycle traditionnelles. Il s'agit là de revoir l'ensemble des formations de 2ème cycle, leurs contenus et l'avenir professionnel qu'elles offrent.
- L'évaluation des besoins en formation de "pointe" (MST, magistère etc ...) doit, tout comme l'ensemble des formations faire l'objet d'un vaste débat démocratique. Cela aurait pour effet d'ouvrir ces filières à plus d'étudiants.

→ 1er CYCLE

Il doit préparer à deux destinées : l'entrée dans la vie active après le DEUG ou la préparation d'un 2ème cycle.

- \* Pour ceux qui arrêteraient après le DEUG, un 5ème semestre pourrait être envisagé pour parfaire la formation : stage, emploi ...

La formation en 1er cycle reste un enjeu considérable. C'est là que les gâchis sont les plus immenses. D'autre part, la réforme Savary a montré les grandes difficultés et disparités suivant les universités qui existaient en matière d'innovation pédagogique.

Il ne peut donc y avoir UN MODELE de 1er cycle. Dans ce sens, nous pensons que la concertation entre enseignants, chercheurs, étudiants, voire professionnels est indispensable.

15  
Cependant quelques orientations paraissent principales.

\* Pluridisciplinarité du 1er cycle.

Sans remettre en cause les grandes séparations traditionnelles, la formation fondamentale de haut niveau exige des connaissances dans différents domaines.

\* Revalorisation de la pratique ou de la technique, au moyen de stages, sorties pédagogiques, TP en lien avec nos cours.

\* Des modules de soutien doivent être prévus pour que chaque étudiant soit au même niveau quelque soit leur formation originelle. (modules "pratiques" pour des bacheliers A, B, C, D et E; modules "fondamentaux" pour des bacheliers F, G, H, D' par exemple).

\* Equipe pédagogique qui suit l'évolution d'un groupe restreint d'étudiants (TD) pendant toute l'année.

\* Des enseignements fondamentaux qui s'intègrent au cadre général de la formation. Ainsi, un cours de droit n'a pas le même contenu suivant le public auquel il s'adresse : juriste, économiste, scientifique ou littéraire.

→ LE 2ème CYCLE

\* Durant la licence et la maîtrise, l'accès à des méthodes de recherche modernes est indispensable.

\* Il allie une formation de haut niveau fondamental et professionnel où les capacités individuelles de chacun s'expriment au travers de travaux de recherche personnels (mémoire), originaux.

→ LES CARRIERES DE L'ENSEIGNEMENT

Aujourd'hui lycées, collèges et écoles primaires font face à une situation grave : sous-encadrement, mauvaises conditions de travail, mauvaises qualités de l'enseignement.

La formation des futurs enseignants est capitale pour la diffusion du savoir parmi les jeunes générations. C'est la condition initiale du progrès.

\* Création de postes dans toutes les disciplines, et notamment en EPS où il faudrait dès aujourd'hui 1.500 postes pour combler une partie du retard accumulé.

Tous ces problèmes relatifs à la formation appellent une large reconception des filières en relation avec les débouchés.

Cette idée est essentielle car elle permettra par exemple, aux formations littéraires de sortir de l'enclave de l'enseignement.

Des infrastructures existent dans nos facultés pour aider les étudiants à s'intégrer. Elles sont dangereusement laissées à l'abandon. Il faut les dynamiser, leur donner des moyens. Ce sont :

\* Les bibliothèques universitaires.

Livres vétustes, trop rares ou absents sont les caractéristiques de nos bibliothèques universitaires.

Trop d'étudiants sont conduits à acheter leurs bouquins, ce qui représente une dépense supplémentaire. C'est anormal.

\* Les lieux de vie - Foyers, cafétérias etc ...

Ils permettent une meilleure intégration des étudiants sur le campus. Leur gestion paritaire garantirait un fonctionnement au service des étudiants.



LA FORMATION CONTINUE

L'université est riche dans ses diversités. Elle doit assurer l'accueil dans son sein de travailleurs ou de chômeurs.

Des dispositions spéciales sont à prendre, compte-tenu de la spécificité de ces catégories d'étudiants :

- cours du soir;
- polys.

Pour les chômeurs, possibilité de suivre des enseignements théoriques ou une formation pratique, en vue d'obtenir une meilleure qualification.

## 5. 3ème cycle et Recherche

L'étudiant de 3ème cycle occupe une place à part dans le système universitaire : à la fois étudiant et chercheur.

- . Il doit prendre part aux décisions de son laboratoire en matière de recherche.
- . L'étudiant en 3ème cycle est un étudiant en formation : stage, séminaire, travail avec d'autres équipes, etc ...
- . Du fait de l'allongement de la durée de la thèse, il doit pouvoir bénéficier des services du CROUS et de la sécurité sociale jusqu'à 26 ans. (25 actuellement).



REAFFIRMATION DE L'EXISTENCE DU CNESER

La France est un des pays développés où il y a le moins de chercheurs par salarié (3,7 % contre 6,9 % au Japon). La recherche n'est pas à sacrifier.

Un budget 87 en régression, la suppression de postes au CNRS et à l'INSERM grèvent fortement son développement.

De plus, la politique à laquelle on veut contraindre le CNRS va à l'encontre des besoins futurs (politique de recherche axée uniquement sur quelques créneaux porteurs).

C'est donc une réorientation totale de la politique de recherche dont il est question.

- Réengagement de l'Etat dans l'aide à la recherche industrielle.
- . Création de postes.

## 6. Les structures La démocratie

L'université est un service public. Elle a des missions à remplir envers ses usagers et la nation.

.../...



- . La formation des étudiants et la lutte contre les inégalités sociales.
- . L'information et l'orientation des étudiants tout au long de leur cursus sur leurs études et les débouchés.
- . La formation des cadres dont la nation a ou aura besoin.
- . La diffusion du savoir, de la culture et de l'information scientifique.
- . Le développement de la recherche scientifique et technique, de la recherche fondamentale.
- . L'interaction entre la recherche, les formations fondamentale, professionnelle, initiale continue.
- . Le développement de la nation et des régions.
- . La formation des maîtres et des enseignants.
- . La promotion du sport et de la recherche sportive.
- . La coopération internationale.

→ DEMOCRATIE ET PARTICIPATION DES ETUDIANTS AUX INSTANCES UNIVERSITAIRES.

La démocratie est bien le garant de l'efficacité.

Il faut développer la première pour atteindre la deuxième. Quelques exemples "en négatif" suffisent à concrétiser combien d'IUT ont vu leur efficacité rommée, réduite de par la structure dite dérogatoire : étudiants exclus dès la décisions, et donc désengagés de leur institut; forces régionales rejetées du conseil d'administration, et ne pouvant contribuer à créer de nouveaux départements; directeurs coupés de leur IUT et causes de conflits, de frictions permanentes; patronat hégémonique et imposant une vision étrequée, utilitariste et non utilitaire, des départements, des filières, des programmes.

A l'inverse, et sans qu'il soit possible d'idéaliser, la participation massive en médecine a souvent pu imposer des structures paritaires où, malgré un environnement mandarin plus que défavorable, des progrès énormes en matière de pédagogie ont été accomplis.

Ainsi, l'outil essentiel de la démocratie à l'université, doit se situer là où travaillent les étudiants, c'est-à-dire l'amphithéâtre ou la "promo".

Dans ce cadre, nous voulons voir se développer et s'officialiser :

- les délégués de TD élus en début d'année;
- les délégués d'amphithéâtres;
- les commissions pédagogiques paritaires de l'amphithéâtre, composés des délégués de TD et de professeurs de l'année;
- les commissions nécessaires suivant les secteurs (stages en IUT et médecine par exemple);
- la présence de délégués dans les jurys d'examens;
- maintien des CEVU, mais surtout la création de leur équivalent dans les UER : commission "vie de l'étudiant";
- parité des représentations des différentes composantes au sein des conseils d'UER ou d'université.



## LES CONSEILS DES STRUCTURES

La structure des UER garantit la conjonction enseignement et recherche. Sous réserves d'amélioration, l'UER est aussi une garantie d'une forme de démocratie "à la base".

Certains "redécoupages" d'UER sont à revoir pour assurer réellement la double mission enseignement/chercheurs et un potentiel suffisant. A revoir, après concertation de tous les intéressés, parce que le découpage actuel, datant des années 70-71 environ ou de 84 parfois, est plutôt motivé par des intérêts de mandarins. En outre nous proposons :

- la suppression de tous les statuts dérogatoires (instituts-écoles) y compris pour les IUT, IEP, UEREPS ;;;
- la parité entre les différentes composantes, à la non obligation de rang pour l'élection des directeurs, à l'existence de bureaux d'UER et d'universités, comprenant un vice président ou vice directeur étudiant.

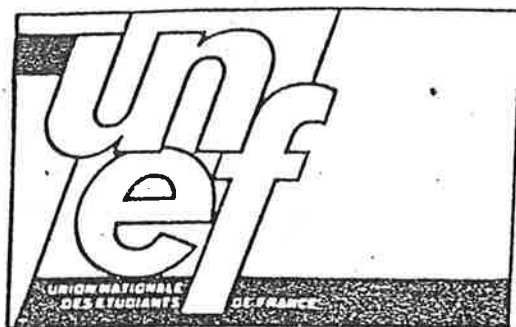
Concernant les personnalités extérieures, nous sommes opposé à leur trop grand nombre et à l'élection des présidents des instituts par elles.

Nous pensons qu'il faut assurer les critères de leur représentativité et leur diversité; les moyens de leur intervention autrement que comme force d'appoint aux décisions des mandarins. Dans ce sens, leur participation aux différentes commissions :

- pédagogie pour proposer des intervenants extérieurs, des stages, des visites, des conférences;
- commission emploi/débouché;
- études sur la place des étudiants dans la région;
- proposition sur le rôle et les devoirs des collectivités locales vis à vis des étudiants (transports, logement, loisirs ...)

LE ROLE DU CNESER ET SON AUTONOMIE VIS A VIS DU MINISTRE, DOIVENT ETRE RENFORCES POUR LE RENDRE UTILE ET DECISIONNEL.





72, rue de Clilchy, 75009 PARIS - 42.81.33.11